

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LA GUERINIERE

Numéro SIRET : **21850106200010**

POSTE COMPTABLE : **RECEVEUR MUNICIPAL**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de La Guérinière

ANNEE 2017

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 083 741,25	2 462 123,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 621 618,25
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 083 741,25	3 083 741,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 038 406,22	2 230 418,45
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	470 693,78	122 666,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 156 015,55
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 509 100,00	2 509 100,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 592 841,25	5 592 841,25

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	526 086,00	0,00	667 800,00		667 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	865 000,00	0,00	890 000,00		890 000,00
014	Atténuations de produits	370 000,00	0,00	383 000,00		383 000,00
015	Autres charges de gestion courante	145 400,00	0,00	157 700,00		157 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 906 486,00	0,00	2 098 500,00		2 098 500,00
66	Charges financières	61 100,00	0,00	51 600,00		51 600,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	2 300,00		2 300,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			65 000,00		65 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			40 000,00		40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 968 886,00	0,00	2 257 400,00		2 257 400,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			726 341,25		726 341,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	150 000,00		100 000,00		100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		150 000,00		826 341,25		826 341,25
TOTAL		2 118 886,00	0,00	3 083 741,25		3 083 741,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 083 741,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	79 886,00	0,00	82 650,00		82 650,00
73	Impôts et taxes	1 465 000,00	0,00	1 628 607,00		1 628 607,00
74	Dotations, subventions et participations	608 000,00	0,00	512 366,00		512 366,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	235 000,00		235 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 212 886,00	0,00	2 458 623,00		2 458 623,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	3 500,00		3 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 212 886,00	0,00	2 462 123,00		2 462 123,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 212 886,00	0,00	2 462 123,00		2 462 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

621 618,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 083 741,25

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

826 341,25

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 200,00	17 877,74	3 622,26		21 500,00
204	Subventions d'équipement versées		4 500,00	12 000,00		16 500,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	715 816,00	448 316,04	1 800 283,96		2 248 600,00
	Total des dépenses d'équipement	807 016,00	470 693,78	1 815 906,22		2 286 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 500,00	0,00	222 500,00		222 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	211 500,00	0,00	222 500,00		222 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 018 516,00	470 693,78	2 038 406,22		2 509 100,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 018 516,00	470 693,78	2 038 406,22		2 509 100,00
+						
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=						
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 509 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	285 643,00	72 666,00	398 463,00		471 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	512 873,00	0,00	423 601,97		423 601,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	798 516,00	72 666,00	822 064,97		894 730,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	70 000,00	50 000,00	70 000,00		120 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	192 012,23		192 012,23
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			320 000,00		320 000,00
	Total des recettes financières	70 000,00	50 000,00	582 012,23		632 012,23
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	868 516,00	122 666,00	1 404 077,20		1 526 743,20
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			726 341,25		726 341,25
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	150 000,00		100 000,00		100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	150 000,00		826 341,25		826 341,25
	TOTAL	1 018 516,00	122 666,00	2 230 418,45		2 353 084,45
+						
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					156 015,55
=						
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 509 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

826 341,25

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2017
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	667 800,00		667 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	890 000,00		890 000,00
014	Atténuations de produits	383 000,00		383 000,00
65	Autres charges de gestion courante	157 700,00		157 700,00
66	Charges financières	51 600,00	0,00	51 600,00
67	Charges exceptionnelles	2 300,00	0,00	2 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	65 000,00	100 000,00	165 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		726 341,25	726 341,25
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 257 400,00	826 341,25	3 083 741,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 083 741,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	222 500,00	0,00	222 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 248 600,00		2 248 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	21 500,00	0,00	21 500,00
204	Subventions d'équipements versés	16 500,00	0,00	16 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 509 100,00	0,00	2 509 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 509 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 650,00		82 650,00
73	Impôts et taxes	1 628 607,00		1 628 607,00
74	Dotations, subventions et participations	512 366,00		512 366,00
75	Autres produits de gestion courante	235 000,00	0,00	235 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	3 500,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 462 123,00	0,00	2 462 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

621 618,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 083 741,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00
13	Subventions d'investissement	471 129,00	0,00	471 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	423 601,97	0,00	423 601,97
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		100 000,00	100 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		726 341,25	726 341,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00		320 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 334 730,97	826 341,25	2 161 072,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

156 015,55

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

192 012,23

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 509 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	526 086,00	667 800,00	
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	60 000,00	
60621	Combustibles	20 000,00	15 000,00	
60622	Carburants	15 000,00	15 000,00	
60623	Alimentation	33 800,00	33 800,00	
60624	Produits de traitement	4 000,00	4 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	4 600,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	12 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	28 000,00	40 000,00	
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	15 000,00	
60636	Vêtements de travail	4 000,00	4 000,00	
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	8 500,00	8 500,00	
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	4 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	7 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	
6132	Locations immobilières	3 000,00	3 000,00	
6135	Locations mobilières	26 786,00	23 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	
61521	Terrains	15 500,00	10 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		13 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		2 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries		45 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		3 000,00	
61524	Bois et forêts		0,00	
61551	Matériel roulant	16 000,00	16 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	
6156	Maintenance	15 000,00	30 000,00	
6161	Assurance multirisques		12 000,00	
617	Etudes et recherches		0,00	
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 200,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	2 500,00	
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
6226	Honoraires	5 000,00	40 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000,00	86 000,00	
6228	Divers	2 500,00	2 500,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	40 000,00	38 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 000,00	
6237	Publications	10 000,00	8 000,00	
6238	Divers	5 000,00	3 500,00	
6241	Transports de biens		0,00	
6247	Transports collectifs	2 500,00	2 500,00	
6256	Missions	2 500,00	1 500,00	
6257	Réceptions	3 800,00	2 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	7 700,00	
6262	Frais de télécommunications	14 500,00	14 500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	5 500,00	5 500,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)		0,00	
6284	Redevances pour services rendus	9 000,00	7 000,00	
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	10 000,00	
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 000,00	2 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	865 000,00	890 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	6 213,00	15 290,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 636,00	2 704,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 179,00	9 973,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 580,00	1 622,00	
6411	Personnel titulaire	506 368,00	511 667,00	
6413	Personnel non titulaire	52 147,00	62 330,00	
64168	Autres emplois d'insertion	11 548,00	9 806,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	97 139,00	101 100,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	128 615,00	131 245,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 065,00	4 581,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 235,00	27 076,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 577,00	1 602,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 364,00	4 875,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 299,00	1 455,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 013,00	1 889,00	
64831	Indemnités aux agents		0,00	
6488	Autres charges	2 022,00	2 785,00	
014	Atténuations de produits	370 000,00	383 000,00	
7391173	Dégrèvement sur plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée		358 000,00	
739221	FNGIR	358 000,00	0,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	12 000,00	0,00	
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité		25 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	145 400,00	157 700,00	
6531	Indemnités	52 000,00	52 000,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 700,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 000,00	
6535	Formation	1 000,00	500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	7 100,00	6 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	30 000,00	30 000,00	
657362	CCAS	5 200,00	18 000,00	
65737	Autres établissements publics locaux	2 000,00	2 000,00	
65738	Autres organismes publics	8 000,00	8 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	28 000,00	28 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	500,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 906 486,00	2 098 500,00	
66	Charges financières (b)	61 100,00	51 600,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	50 000,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	600,00	600,00	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	500,00	0,00	
6688	Autres		1 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 300,00	2 300,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	800,00	800,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	1 500,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)		65 000,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement		65 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		40 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 968 886,00	2 257 400,00	
023	Virement à la section d'investissement		726 341,25	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	150 000,00	100 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	150 000,00	100 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	150 000,00	826 341,25	

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		150 000,00	826 341,25	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 118 886,00	3 083 741,25	

+	RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 741,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	79 886,00	82 650,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	9 000,00	9 000,00	
70328	Autres droits de stationnement et de location	500,00	1 500,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	13 000,00	13 000,00	
70631	A caractère sportif	3 000,00	3 000,00	
70632	A caractère de loisirs	23 236,00	20 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	30 000,00	35 000,00	
70688	Autres prestations de services	150,00	150,00	
73	Impôts et taxes	1 465 000,00	1 628 607,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 300 000,00	1 458 991,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	15 000,00	22 390,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	35 000,00	37 226,00	
7336	Droits de place	20 000,00	15 000,00	
7362	Taxes de séjour	65 000,00	65 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	30 000,00	30 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	608 000,00	512 366,00	
7411	Dotations forfaitaire	326 000,00	290 328,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	160 000,00	101 581,00	
74127	Dotations nationales de péréquation	90 000,00	79 331,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	2 000,00	749,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	1 000,00	583,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	20 000,00	27 794,00	
7488	Autres attributions et participations	9 000,00	12 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	235 000,00	
752	Revenus des immeubles	53 000,00	49 000,00	
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		179 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	7 000,00	7 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 212 886,00	2 458 623,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		3 500,00	
7788	Produits exceptionnels divers		3 500,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 212 886,00	2 462 123,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 212 886,00	2 462 123,00	

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	621 618,25
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 741,25

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 200,00	3 622,26	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	39 200,00	3 622,26	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		12 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations		12 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 000,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	52 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 2002 (5)		7 000,00	
	Opération d'équipement n° 2007 (5)	25 500,00	671 878,09	
	Opération d'équipement n° 2008 (5)	27 834,00	48 000,00	
	Opération d'équipement n° 2009 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 2010 (5)	150 600,00	25 000,00	
	Opération d'équipement n° 2015 (5)	55 000,00	705 344,00	
	Opération d'équipement n° 8901 (5)	16 800,00	18 800,00	
	Opération d'équipement n° 9001 (5)	28 000,00	10 486,42	
	Opération d'équipement n° 9002 (5)	404 582,00	313 775,45	
	Opération d'équipement n° 9060 (5)	2 500,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	807 016,00	1 815 906,22	
16	Emprunts et dettes assimilées	211 500,00	222 500,00	
1641	Emprunts en euros	211 500,00	220 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		2 500,00	
	Total des dépenses financières	211 500,00	222 500,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 018 516,00	2 038 406,22	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 018 516,00	2 038 406,22	

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	470 693,78
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 509 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	285 643,00	398 463,00	
1322	Régions	25 000,00	118 000,00	
1323	Départements	60 180,00	15 000,00	
13251	GFP de rattachement	120 800,00	0,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	79 663,00	265 463,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	512 873,00	423 601,97	
1641	Emprunts en euros	512 873,00	423 601,97	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		798 516,00	822 064,97	
10	Dotations, fonds divers et réserves	70 000,00	262 012,23	
1021	Dotation		10 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	50 000,00	20 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	40 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		192 012,23	
024	Produits de cessions		320 000,00	
Total des recettes financières		70 000,00	582 012,23	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		868 516,00	1 404 077,20	
021	Virement de la section de fonctionnement		726 341,25	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	150 000,00	100 000,00	
28031	Amortissements des frais d'études	5 000,00	5 000,00	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	145 000,00	95 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		150 000,00	826 341,25	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		150 000,00	826 341,25	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 018 516,00	2 230 418,45	

	RESTES A REALISER 2016 (10)	122 666,00
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	156 015,55
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 509 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)					3 197 179,70								
30010606811	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	24/12/1997		10/03/1998	870 775,68 R			5,25	4,98194	T	P	N	A-1
30010608815	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	27/10/1998		10/03/2000	152 449,02 F			5,4	5,4	T	P	N	A-1
224420	DEXIA CREDIT LOCAL	19/10/2004		01/03/2005	150 000,00 F			3,95	2,88718	T	P	N	A-1
70003483540	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	29/10/2004		10/02/2005	189 955,00 R			3,498	3,09312	T	P	N	A-1
70004742590	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	21/12/2005		05/03/2006	120 000,00 R			3,215	2,38927	T	P	N	A-1
70004742735	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	21/12/2005		05/03/2006	70 000,00 R			3,115	2,59757	T	P	N	A-1
00038074119	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	07/12/2007		15/03/2008	89 000,00 F			4,65	4,65	T	P	N	A-1
257853	DEXIA CREDIT LOCAL	23/04/2008		01/02/2009	400 000,00 F			4,56	4,56	T	C	N	A-1
00072315265	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	08/12/2011		10/03/2012	100 000,00 F			3,96	3,96	T	P	N	A-1
00072317072	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	06/12/2011		10/03/2012	80 000,00 F			3,82	4,42966	T	P	N	A-1
10000025906	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	28/01/2013		27/05/2013	80 000,00 R			3,637	3,38318	T	P	N	A-1
10000028194	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	28/01/2013		27/05/2013	180 000,00 R			3,957	3,65	T	P	N	A-1
279337	LA BANQUE POSTALE	08/04/2013		01/08/2013	335 000,00 F			3,62	3,62	T	P	N	A-1
281921	LA BANQUE POSTALE	30/12/2013		01/06/2014	180 000,00 F			2,95	2,95	T	P	N	A-1
512751	LA BANQUE POSTALE	26/07/2016		01/01/2017	400 000,00 F			1,3	1,30638	T	C	N	A-1
Total général					3 197 179,70								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A.2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017										Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)						
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)																	
300106008811		0,00		1 566 466,12					216 672,08	44 637,84	0,00		4 764,05				
300106008815	N	0,00		1 566 466,12					216 672,08	44 637,84	0,00		4 764,05				
224420	N	0,00		48 909,28	1,67	R	4,99194		30 471,58	1 390,60	0,00		58,34				
70003463540	N	0,00		34 440,83	2,92	F	5,4		10 869,94	1 642,14	0,00		77,78				
70004742590	N	0,00		37 457,04	2,92	F	2,88718		12 271,13	989,17	0,00		84,49				
70004742735	N	0,00		44 148,68	2,83	R	3,09312		14 577,12	384,51	0,00		41,79				
00038074119	N	0,00		35 594,49	3,92	R	2,38927		8 842,51	129,98	0,00		8,02				
257853	N	0,00		6 464,01	0,92	R	2,59757		6 464,01	12,22	0,00		0,00				
00072315265	N	0,00		27 069,36	2,92	F	4,65		8 609,24	1 110,04	0,00		38,15				
00072317072	N	0,00		240 000,00	11,83	F	4,56		20 000,00	10 602,00	0,00		1 672,00				
10000025906	N	0,00		63 978,95	6,92	F	3,98		8 095,67	2 414,33	0,00		129,09				
10000028194	N	0,00		43 773,80	4,92	F	4,42968		8 462,70	1 558,85	0,00		77,81				
279337	N	0,00		53 182,28	6,08	R	3,39318		7 836,34	1 554,45	0,00		0,00				
281921	N	0,00		144 045,57	11,08	R	3,65		10 692,90	4 779,81	0,00		0,00				
512751	N	0,00		251 761,38	8,33	F	3,62		25 775,47	8 766,49	0,00		1 363,45				
Total général		0,00		1 566 466,12					216 672,08	44 637,84	0,00		4 764,05				

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	1 566 466,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5	15/02/2008
Linéaire	Etudes	5	20/09/2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		220 000,00	220 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		220 000,00	220 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	220 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	220 000,00	470 693,78	D001 0,00	690 693,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 206 341,25	III
Ressources propres externes de l'année (a)		60 000,00	60 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 146 341,25	1 146 341,25
28031	Amortissements des frais d'études	5 000,00	5 000,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	95 000,00	95 000,00
024	Produits de cessions	320 000,00	320 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	726 341,25	726 341,25

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 206 341,25	122 666,00	156 015,55	192 012,23	1 677 035,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 690 693,78
Ressources propres disponibles	IV 1 677 035,03
Solde	V = IV - II (6) + 986 341,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					773 152,70	264 274,01										9 952,50	28 054,35	
HLM LE FOYER VENDEEN	1987	P	1987-0048 LOGEMENTS HLM 8-0253821	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 912,33	87 956,75	4,50	A	V	4,944	V		4,944			4 540,17	16 637,95	
HLM LE FOYER VENDEEN	1991	P	1991-0004 LOGEMENTS HLM 4-0252314	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 915,38	74 635,33	7,42	A	V	5,6	V		3,55			2 533,92	7 871,59	
HLM LE FOYER VENDEEN	2001	P	2002-0020 LOGEMENT HLM 1-0934903	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 784,63	10 428,10	15,93	A	F	3,7	F		2,95			321,21	502,48	
HLM LE FOYER VENDEEN	2001	P	2002-0021 LOGEMENTS HLM 3-0934902	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 860,56	37 100,26	15,63	A	F	4,2	F		3,45			1 352,96	1 734,61	
HLM LE FOYER VENDEEN	2002	P	2002-0022 LOGEMENT HLM 1-1005376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 179,80	12 649,93	20,17	A	F	4,2	F		3,45			436,42	420,18	
HLM LE FOYER VENDEEN	2010	P	2 LOGEMENTS SOCIAUX RUE DES PINSONNIERES-2 012005	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 500,00	41 502,64	32,76	A	V	1,65	V		1,85			767,79	867,64	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Jun 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guéinière	BP	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
VENDEE HABITAT OPH	2017	X	Construction d'un logement rue du both	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 000,00	0,00	39,75	A	F	1,35	F			A-1		0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					779 152,70	264 274,01									9 952,50		28 054,35		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS A TEMPS PARTIEL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	2	7	7	0	7	
ATTACHE	A	1	1	2	2	0	2	
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	C	1	1	2	2	0	2	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	2	13	13	0	12	
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	1	0	1	1	0	1	
ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	C	4	2	6	6	0	5	
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	3	0	3	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	0	2	2	0	2	
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1	
FILIERE SOCIALE (d)		0	1	1	1	0	1	
AGENT SPE. PRINCIPAL ECOLES MAT DE 2EME CLASSE	C	0	1	1	1	0	1	
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1	
FILIERE ANIMATION (i)		0	1	1	1	0	1	
ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	C	0	1	1	1	0	1	
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1	
GARDE CHAMPETRE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		18	6	24	24	0	23	

LA GUERINIÈRE - 85 - Commune de La Guérinière	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				68 739,00		
Agent administratif	C	ADM		17 942,88	Remplacement	CDD
Agent d'accueil	C	ADM		10 657,92	CAE	Autres
Agent de police municipal	C	PM		22 195,32	Remplacement	CDD
Agent technique	C	TECH		17 942,88	Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				68 739,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier	01/10/1966	Fiscalité additionnelle	1,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

LA GUERINIÈRE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2017
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Camping	Camping Municipal de la Court	01/04/2015	01/04/2015	21850106200051	SPIC	oui
CCAS	Centre communal d'action sociale				SPA	non
Lotissements	Lotissements				SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	6 362 000,00	0,442	15,520	3,000	987 382,00	1,628
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 252 000,00	0,282	9,420	3,000	400 538,00	3,978
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68 300,00	-1,770	9,800	3,000	6 693,00	1,302
Cotisation foncière des entreprises	269 600,00	-2,047	14,510	0,000	39 119,00	-2,036
TOTAL	10 951 900,00	-0,452			1 433 732,00	2,167

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Mme LÉCULÉE Marie-France,
A La Guérinière, le 20 avril 2017.
Le Mme LÉCULÉE Marie-France,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A La Guérinière, le 20 avril 2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Pour : 12


Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 13 avril 2017.

LECULEE MARIE-FRANCE MAIRE	
DANO MARC	
POUPELARD MICHELE	
SOULARD LAURENT	
MARY ANNE-MARIE	
BAUDRY MAURICE	
BOZEC JACQUES	
CLISSON MARIE-CECILE	
DUPUY BEATRICE	
MICHAUD MARIE-PIERRE	
CLOUTOUR CHRISTIAN	
BURGAUD INGRID	
BARANGER VALERIE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BONNEAU CHRISTIAN	
GALVAN BRUNO	

Certifié exécutoire par le Mme LÉCULÉE Marie-France, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/2017, et de la publication le 20/04/2017

A La Guérinière, le 20/04/2017.



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.16	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.20	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X

B - Engagements hors bilan

p.22	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'informations

p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.27	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.28	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.29	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.31	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	65 000,00		0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
Contentieux camping	50 000,00	20/04/2017	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Contentieux personnel	15 000,00	20/04/2017	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	65 000,00		0,00	65 000,00	0,00	65 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)